DEMANDE D'AUTORISATION
DE SORTIE DANS LE CADRE DES TPE
2018-2019

Document à déposer au plus tard la semaine précédent la sortie, au secrétariat des élèves.

Nom-Prénom	Classe	N° de tél du responsable légal

L'élève inscrit en premier est le responsable du groupe qui gardera un double de ce document après signature du professeur et du proviseur.

Lieu de la visite	Moyen de déplacement	date	Heure de départ	date	Heure d'arrivée

L'itinéraire doit être le plus direct par le moyen de transport habituel.

MOTIF DE LA DEMANDE DE SORTIE : ……

……

……

VISA DU PROFESSEUR IMPLIQUE DANS LES TPE DE CE GROUPE :

NOM……. Signature
Déclare cette demande justifiée.

VISA DU PROVISEUR ou du PROVISEUR Adjoint :
Date

Sortie autorisée : OUI NON Signature

CONSIGNES A RESPECTER EN CAS D'URGENCE :

L'élève responsable devra, avec l'aide des autres élèves du groupe :

-prévenir ou faire prévenir immédiatement l'établissement (tél : 05 49 34 22 22) en précisant le lieu, la nature et le nom de la victime.
-prendre éventuellement des mesures d'urgence telles que : appel d'un médecin en **composant le 15 ou la police (17) ou les pompiers (18).**
-prendre toutes les dispositions pour assurer la sécurité du groupe.
-rendre compte à l'établissement des mesures et dispositions prises.
-ramener le groupe à l'établissement, une fois la situation d'urgence réglée.